

Distinguer akrasie et faiblesse de la volonté. Quelques points de repère tirés d’Holton et de Mele

Myriam Coté*

En dialogue avec Alfred Mele et Richard Holton, j’adresse le potentiel explicatif d’une distinction entre akrasie et faiblesse de la volonté pour une théorie de l’agir incontinent. Postulant avec Holton (1999) l’intérêt d’une remise en question de l’articulation classique du désaccord d’un agent avec lui-même – désaccord qui se manifesterait par l’accomplissement volontaire d’une action s’inscrivant à l’encontre de son meilleur jugement – je rappelle le résultat des études conduites par Mele (2010) au sujet de la conception ordinaire du phénomène. Tablant ensuite sur la réponse d’Holton (2012) à Mele, j’insiste sur l’importance d’une refonte de la façon dont s’appréhende le problème de la faiblesse de la volonté. Parce que les conclusions d’Holton engagent l’idée d’un concept « par grappes » de ce problème, concept où action akratique et révision déraisonnable d’une intention se conjugueraient à la violation de normes, je propose une réflexion sur l’incidence de cette articulation nouvelle du concept.

* L’auteurice est candidate à la maîtrise en études littéraires à l’Université Laval. Une première version de cet article a été écrite dans le cadre du séminaire « Philosophie de l’action » dispensé par la professeure Renée Bilodeau. L’auteurice était alors étudiante à la maîtrise en philosophie et ses recherches, financées par le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture. Les recherches de l’auteurice sont désormais financées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1. Introduction

Avril 2021. Parce que la journée est chaude et que le contact humain a manqué tout l'hiver, une amie me propose une promenade dans un parc à quelques minutes de chez moi. J'accepte avec plaisir, vérifiant au sortir de mon appartement que j'ai bien, dans la poche de ma veste, de quoi couvrir mon nez et ma bouche. Pandémie oblige, je connais les consignes de santé publique concernant le port du masque lors d'activités extérieures ; je comprends pourquoi elles ont été établies et je tiens à les respecter. Pourtant, l'amie rejointe, je ne mets pas le masque que j'ai apporté ; visage découvert à moins de deux mètres de cette personne qui ne partage pas mon quotidien, il semble que je m'engage à quelque chose de plus que la simple transgression d'une consigne : par mon agir, je me désobéis aussi. Je suis en désaccord avec moi-même.

Qu'on reconduise cette transgression à une révision déraisonnable d'une de mes intentions ou qu'on l'explique par un renvoi à un meilleur jugement que j'aurais contredit, le défaut qu'accuse ici mon agir paraît avoir à faire avec ma rationalité : en ce qu'en l'accomplissant volontairement je m'inscris en porte-à-faux avec un état mental qui la concerne, mon action (ou, dans le cas qui m'occupe, mon omission : le fait de ne pas porter mon masque) peut être dite incontinent¹. Ont tenté de rendre compte de cette irrationalité singulière nombre de philosophes de l'action, la plupart s'arrimant à

¹ J'entends ici une action accomplie volontairement par un agent, action qui contredit au moins un état mental de cet agent (qu'il s'agisse d'une intention ou d'un meilleur jugement). Pour les besoins de cet article, l'action « incontinent » désigne ainsi une action dont le premier terme du désaccord (à savoir, l'état contre lequel l'action s'accomplit) n'est pas encore fixé pour la théorie. Il convient de préciser qu'en utilisant ce terme, je m'éloigne quelque peu du vocabulaire employé par Holton. La raison en est que le propos d'Holton est difficile à rapporter en ses propres termes, accusant parfois certains glissements de sens, mobilisant notamment « faiblesse de la volonté » pour référer à l'aménagement *et* à celui qu'il souhaite défendre (à savoir, la révision déraisonnable d'une intention : l'idée sera dépliée plus loin). Par souci de clarté, et puisque j'adresse justement ici la possibilité d'une conjugaison de l'*akrasie* et de la faiblesse de la volonté, il me semblait nécessaire de mettre au jour un troisième terme qui pourrait surplomber ces deux phénomènes – troisième terme dont l'importance devrait se clarifier lorsque je tenterai, en fin d'article, une remise en question de la distinction qu'en propose Holton.

l'articulation qu'en offrait Davidson² en 1970. Près d'une trentaine d'années après le notoire « *How is Weakness of Will Possible?* », Richard Holton (1999) propose toutefois à ses collègues de prendre un certain recul : si d'une analyse comme celle proposée par Davidson (c'est-à-dire s'énonçant autour du meilleur jugement de l'agent) le problème demeure entier, qu'il stagne à l'énigme de sa propre possibilité, peut-être gagnerait-on à l'appréhender différemment. Peut-être, propose encore Holton, gagnerait-on à appréhender la faiblesse de la volonté de la manière dont elle se donne à la compréhension ordinaire : en termes de révision déraisonnable des intentions plutôt que de contradiction d'un meilleur jugement par l'agir.

C'est d'abord en ce qu'elle admet une distinction entre deux façons d'agir de manière incontinentale – qu'elle distingue, donc, entre *akrasie* et faiblesse de la volonté – que la suggestion de Holton m'occupera ici. Adressant le potentiel explicatif d'une telle distinction, je défendrai ensuite avec Mele (2010) l'intérêt d'études empiriques portant sur la compréhension ordinaire du deuxième de ces phénomènes ; l'idée étant en fait d'asseoir le problème de la faiblesse de la volonté et de m'assurer avec les auteurs à l'étude que la manière dont il se déploie dans la théorie coïncide avec ce qu'en peut saisir celui ou celle qui, sans expertise, s'y attarderait. Rappelant les conclusions liminaires de Mele et d'Holton à cet égard, je montre enfin comment celles-ci se voient dépassées par la refonte du concept de faiblesse de la volonté que proposent Holton et May (2012) ; un dépassement qui laisse la distinction que j'aurai soulevée en proie à une intéressante remise en question, laquelle j'adresse en fin d'article.

2. Holton et la faiblesse de la volonté. Jugements, intentions, résolutions

Publié à la toute fin du vingtième siècle, l'article dont le propos m'est d'intérêt de prime abord s'ouvre sur une critique de l'entreprise philosophique qui le précède, entreprise de laquelle son auteur entend

² Ce dont discute Davidson en 1970 sous la locution de « faiblesse de la volonté » correspond justement à ce qu'Holton associe en 1999 à de l'*akrasie*, articulation de l'incontinence dont il remettra en question la prérogative. Donald Davidson, « *How is Weakness of Will Possible?* », dans *Essays on Actions and Events* (Oxford : Clarendon Press, 1980), 21.

bien se distancer. À l'avenant, et bien qu'il faille reconnaître qu'Holton ne condamne pas du tout au tout la manière qu'ont eu ses prédécesseurs d'articuler le problème de l'incontinence, il devient rapidement manifeste qu'il soutient l'intérêt³ de sa réforme, asseyant sa recommandation sur le constat que la compréhension ordinaire (on pourrait dire aussi : naïve, rudimentaire) du phénomène, de même que ses principales occurrences, ne correspondent pas à ce qu'en ont théorisé la très grande majorité⁴ des philosophes analytiques.

2. 1. *Ce que critique Holton. Reconduire la faiblesse de la volonté à l'akrasie*

Il convient d'abord de préciser ce qu'engage l'articulation de l'agir incontinent dont Holton se fait critique. Ainsi l'aménagement traditionnel du problème cherche-t-il à rendre compte du désaccord s'exprimant entre un agent et son agir par un renvoi au meilleur jugement de cet agent ; meilleur jugement contre lequel (ou malgré lequel) serait accomplie l'action incontinente. Pour reprendre le cas de figure sur lequel s'ouvre cet article, il s'agirait de proposer⁵ qu'en ne portant pas mon masque, c'est mon meilleur jugement que je contredis ; un jugement qui aurait pu se formuler, dans ce cas-ci,

³ Holton clarifie ailleurs l'intérêt qu'il attache à cette refonte, précisant qu'en reformulant le problème de l'incontinence autour des intentions et de leur révision trop prompte, on inaugure une nouvelle question de recherche, troquant celle de la *faiblesse* de la volonté pour celle, d'autant plus intéressante, de la *force* de la volonté. Richard Holton, « How is Strength of Will Possible? », dans *Weakness of Will and Practical Irrationality*, dir. Sarah Stroud et Christine Tappolet (Oxford : Clarendon Press, 2003), 39.

⁴ Il est à cependant à noter qu'Alfred Mele (1987) dérogeait déjà à la norme, introduisant l'intention dans son analyse de l'akrasie par l'intermédiaire de Davidson (1978). Alfred Mele, « Akrotic Action. Causes, Reasons, Intentions », dans *Irrationality. An Essay on Akrasia, Self-Deception, and Self-Control* (New York : Oxford University Press, 1987), 34 et les suivantes. Holton remarque d'ailleurs cette exception à la seconde note de contenu de l'article discuté.

⁵ Parce qu'il est difficile de savoir avec certitude si Holton considère l'akrasie et la faiblesse de la volonté comme deux phénomènes proprement distincts ou comme deux articulations distinctes d'un même phénomène, j'assume pour le moment le caractère indéterminé de son propos. Il est à noter que cet indéterminé fera l'objet de remarques plus concrètes à la section quatre du présent article.

autour d'un respect strict⁶ des consignes de santé publique. L'irrationalité de mon agir est donc à reconduire au fait que mon comportement ne coïncide pas avec l'évaluation que j'en fais, qu'il est en contradiction avec le jugement que je pose à son égard : dans le cas qui m'occupe, je juge que la meilleure façon de procéder serait de respecter les consignes de santé publique (et donc de couvrir mon nez et ma bouche dans l'éventualité où je me retrouverais à moins de deux mètres d'une personne qui ne partage pas mon quotidien), mais je ne procède pas de cette façon. Jugeant qu'il s'agit là de la meilleure action qu'il m'est possible d'accomplir, je ne l'accomplis pourtant pas, et ce, de manière libre et volontaire.

Pour expliquer cette insistance de la tradition analytique sur le meilleur jugement de l'agent, Holton renvoie d'abord à une « méfiance assez répandue de la notion d'intention⁷ » parmi ses contemporains : la légitimité d'une discussion des intentions comme celle qu'il entend proposer ne serait en effet que rarement admise dans le domaine qui l'occupe, ne l'étant la plupart du temps que pour réduire ces intentions à des états mentaux déjà étudiés. C'est donc en partie parce que l'articulation traditionnelle de l'incontinence exprime l'échec akratique en disputant l'impact⁸ des désirs et des croyances sur l'agent, états déjà connus et conceptualisés, cernés depuis quelque temps (comme l'idée, d'ailleurs, du « meilleur jugement »), qu'elle serait préférée à une articulation comme celle qu'Holton cherchera à défendre.

Par-delà cette méfiance, Holton invoque également un certain enlèvement dans la présentation initiale (c'est-à-dire grecque : platonicienne et aristotélicienne) du problème. L'idée croise la

⁶ Il convient de préciser que l'argument de Davidson, périphérique à mon propos mais tout de même pertinent pour celui d'Holton et de Mele, distingue entre jugements conditionnel et inconditionnel. Parce que cette distinction déborde mon argumentaire, je ne l'adresserai pas ; l'idée étant surtout, ici, de rappeler que la tradition que cherche à dépasser Holton s'attèle à reconduire l'irrationalité de la faiblesse de la volonté à la contradiction d'un jugement plutôt qu'à la révision déraisonnable d'une intention.

⁷ Richard Holton, « Intention and Weakness of Will », *Journal of Philosophy* 96, n° 5 (1999) : 242.

⁸ À ce sujet, voir David Pears, « How Easy is Akrasia », *Philosophia* 11, n° 1-2 (1982) : 47-50, où Pears discute de la colère et des appétits physiques, états qu'il considère tout à fait propres à ébranler le meilleur jugement d'un agent.

considération sémantique, mais consiste surtout à affirmer que nonobstant son utilisation de la locution « faiblesse de la volonté » (en anglais, « *weakness of will* »), la théorie reste très fidèle à la manière dont Platon et Aristote abordaient l'*akrasia*. De fait, en réaction à l'affirmation de Socrate selon laquelle une action volontaire qui irait à l'encontre du meilleur jugement de l'agent demeure impossible⁹ en toute connaissance de cause, c'est à la question de la possibilité de l'*akrasie* que se seraient arrêtés les Grecs, question à laquelle tenteraient encore de répondre les philosophes contemporains, qu'ils et qu'elles assument ou non cette influence vieille de plusieurs siècles sur leur entreprise théorique.

Il s'agit donc d'affirmer, pour Holton, que sous le couvert de la faiblesse de la volonté c'est la question de l'*akrasie* qui se pose encore : préférant s'enquérir du meilleur jugement d'un agent plutôt que de ses intentions, la théorie se condamne à retracer incessamment la question de la possibilité d'agir volontairement à l'encontre de ce meilleur jugement. Là où le bât blesse pour l'auteur qui m'occupe, c'est que du fait de son enlèvement l'enquête de ses collègues se garderait à l'écart du phénomène tel qu'il se déploie le plus souvent – Holton défendant la thèse selon laquelle les cas centraux de faiblesse de la volonté seraient à concevoir non pas comme impliquant des agents qui agissent à l'encontre de leurs meilleurs jugements, mais plutôt des agents qui échouent¹⁰ à agir eu égard à leurs intentions.

2.2. *Ce que propose Holton. Distinguer entre akrasie et faiblesse de la volonté*

La prémisse¹¹ de l'article d'Holton saurait donc être considérée double. S'affairant d'abord à montrer comment, en s'appropriant la locution « faiblesse de la volonté », le problème de l'*akrasie* en reste à sa première formulation, l'auteur défend ensuite qu'on gagnerait à articuler l'incontinence différemment, à savoir : eu égard à la manière

⁹ Platon, *Protagoras*, trad. Frédérique Ildefonse (Paris : Flammarion, 1997), 358c-d.

¹⁰ Richard Holton, « Intention and Weakness of Will », 241.

¹¹ Parce que c'est du fait de cette prémisse que Mele cherchera à renverser la thèse d'Holton, je me permets de taire la plupart des autres considérations soulevées dans l'article discuté. Le lectorat intéressé par une discussion plus détaillée des intentions pourra consulter Holton (1999) dans son intégralité, de même qu'Holton (2003), qui s'attarde de manière plus substantielle au processus de révision et de reconsidération des intentions.

Distinguer akrasie et faiblesse de la volonté.
Quelques points de repère tirés d'Holton et de Mele

dont elle se présente communément. L'idée implicite, ici, idée qu'Holton développera¹² plus tard, étant qu'en utilisant « faiblesse de la volonté » et « *akrasie* » de manière interchangeable, on échappe une dimension importante du problème – plus précisément celle de la volonté, du « *will* ». Il s'agirait donc de distinguer¹³ entre *akrasie* et faiblesse de la volonté, réservant la dernière de ces appellations aux cas d'incontinence articulés en termes d'intentions et de révision de ces intentions, et conservant par ailleurs la première d'entre elles pour les cas d'incontinence aménagés en termes d'actions entreprises contrairement à de meilleurs jugements.

Élément d'importance pour la suite de l'argument : tâchant de légitimer la thèse qu'il s'apprête à défendre, Holton mentionne en début d'article que la compréhension ordinaire de la faiblesse de la volonté (c'est-à-dire, ce que pourrait comprendre un individu lambda devant l'expression « faiblesse de la volonté ») paraît capturer ce qu'il souhaite justement lui assigner. Ainsi Holton rapporte-t-il avoir discuté du problème avec des individus n'œuvrant pas dans le domaine philosophique¹⁴ pour se rendre compte que ceux et celles à qui il s'adressait ne faisaient « jamais [...] mention de jugements concernant la meilleure ou la pire façon de procéder¹⁵ » mais désignaient volontiers l'abandon des intentions, de même qu'un certain genre d'irrésolution, comme partie intégrante du problème – une articulation certes bien différente de celle présentée plus haut, mais qui paraît aller de soi¹⁶ pour Holton. Se réclamant de Michael Bratman et de la manière dont ce dernier appréhendait l'intention¹⁷ dans sa monographie¹⁸ de 1987, Holton s'attèlera donc à déplier sa conception de la faiblesse de la volonté, une conception qui devrait correspondre

¹² Holton, « How is Strength of Will Possible? », 39.

¹³ Holton, « Intention and Weakness of Will », 242.

¹⁴ Je paraphrase, Holton n'identifiant ses interlocuteurs qu'en tant que « non-philosophes ». Holton, 241.

¹⁵ Holton, 241.

¹⁶ Holton, 242.

¹⁷ Pour Holton, comme pour Bratman avant lui, l'intention résulte de la prise d'une décision eu égard à une action; en ce qu'elle tend à être dirigée vers le futur, elle contrôle et stabilise l'agir. Holton, 244-6.

¹⁸ Michael Bratman, *Intention, Plans, and Practical Reason* (Cambridge : Harvard University Press, 1987).

à ce qu'en peut interpréter de façon ordinaire, naïve, celui ou celle qui ne serait pas expert·e en la matière.

Sans retracer l'entièreté de l'argumentation d'Holton, il convient toutefois de mentionner, ici, que la faiblesse de la volonté tel qu'il entend la développer adviendrait lorsqu'un agent reconsidère trop promptement¹⁹ une intention, qu'il ou qu'elle révise cette intention « en des circonstances où il [ou elle] n'aurait pas dû la réviser²⁰ ». En adressant les circonstances de cette révision, Holton assure ainsi une certaine latitude à sa thèse : s'il faut reconnaître qu'il est la plupart du temps approprié de ne pas réviser²¹ nos intentions, certaines circonstances appelleraient toutefois leur reconsidération ; certaines révisions de nos intentions seraient donc adéquates et, de fait, ce ne sont pas toutes les révisions de nos intentions (et, de là, tous nos échecs à agir de la manière initialement intentionnée) qui témoigneraient de faiblesse de la volonté.

Dans le cas de figure qui m'occupait plus haut, il semblerait qu'on puisse ainsi argumenter avec Holton (préférant son aménagement de l'intention à celui, traditionnel, du meilleur jugement) que c'est bien de faiblesse de la volonté dont je fais preuve : parce qu'on peut envisager que j'y révise mon intention²² de porter le masque alors que le contexte est resté le même (c'est-à-dire qu'entre le moment où j'ai quitté mon appartement et celui où je suis arrivée au parc, la pandémie de coronavirus ne s'est pas terminée), j'agis de manière irrationnelle.

¹⁹ Holton, 241.

²⁰ Holton, 247.

²¹ L'importance des intentions et de leur maintien dans l'action pour la planification et l'organisation quotidiennes est défendue de manière extensive par Holton dans la première section de l'article ici discuté, section où Holton emprunte abondamment à Bratman.

²² Pour mieux distinguer entre caprice et faiblesse de la volonté, Holton précise que la formulation de certaines intentions vise justement leur maintien; c'est en la révision déraisonnable de ce type particulier d'intention que consistera la faiblesse de la volonté. Il est à noter que s'il utilise le syntagme « *contrary inclination defeating* » pour référer à ce type d'intentions dans l'article de 1999, Holton se ravise en 2003, y préférant le terme de « résolution ». Holton, 250-1 et Holton, « How is Strength of Will Possible? », 42.

2.3. *Arguments supplémentaires à la distinction proposée par Holton*

Ces quelques considérations dépliées, il devient plus aisé de comprendre la place qu'Holton réserve à la faiblesse de la volonté dans la conception ordinaire de l'agir incontinent – argument sur la base duquel son propos sera repris par Mele (2010). À cet égard, j'ai déjà rapporté qu'en tant que versant irrationnel de la révision des intentions, la faiblesse de la volonté (au sens où l'entend Holton) concernerait les cas centraux d'incontinence. Pour la compréhension ordinaire, il y aurait de ce fait identification – ou du moins, accord important – entre incontinence et faiblesse de la volonté, reconduction de l'agir incontinent à ce qu'Holton entend par « faiblesse de la volonté ». C'est cette même reconduction qui conduira Holton à défendre la pertinence d'une théorie de l'incontinence qui s'attarderait, comme la sienne, à la révision déraisonnable des intentions plutôt qu'à la contradiction d'un meilleur jugement.

À cet effet, une identification de l'*akrasie* (au sens de contradiction d'un meilleur jugement) à la faiblesse de la volonté serait répréhensible : même si Holton admet que l'*akrasie* n'est pas impossible²³, elle ne saurait selon lui être conjuguée²⁴ à la faiblesse de la volonté que dans l'éventualité où elle engagerait aussi (c.-à-d. en *plus* de la contradiction d'un meilleur jugement) la révision déraisonnable d'une intention. De fait, il convient de préciser qu'Holton admet l'existence de cas d'*akrasie sans* faiblesse de la volonté et de faiblesse de la volonté *sans akrasie* mais reconnaît également qu'en certains cas²⁵ les deux phénomènes se chevauchent – une idée dont j'ai tenté de rendre compte à l'aide de la figure ci-contre.

²³ Holton, « Intention and Weakness of Will », 255.

²⁴ Holton, 255.

²⁵ Holton offre d'ailleurs à la considération de son lectorat trois cas de figure où *akrasie* et faiblesse de la volonté paraissent se conjuguer, cas où l'intention de l'agent faible de la volonté pourrait être décrite comme akratique. Holton, 255-7.

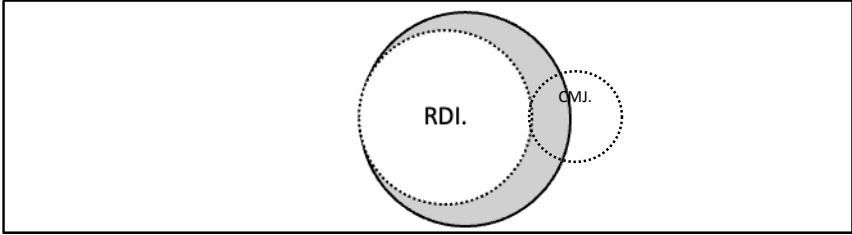


Figure 1. Conception ordinaire de la faiblesse de la volonté, selon Holton. Le disque gris représente l'échec à agir du fait d'intentions. Le disque « RDI » figure la révision déraisonnable d'intentions : c'est la faiblesse de la volonté au sens où l'entend Holton. Le disque « CMJ » figure plutôt la contradiction d'un meilleur jugement : c'est l'akrasie au sens séculaire du terme, sens dont Holton critique la prérogative.

L'argumentaire d'Holton s'échafaude donc sur l'intérêt d'une distinction entre *akrasie* et faiblesse de la volonté, distinction dont le potentiel explicatif saurait être souligné brièvement. J'emprunte ici à Sarah Stroud qui, par l'intermédiaire d'une discussion de la procrastination, pose dans un article récent²⁶ deux constats sur les cas paradigmatiques de faiblesse de la volonté et d'*akrasie*, constats qui suppléent à l'argument d'Holton en montrant que l'une et l'autre articulation de l'agir incontinent se distinguent non seulement par l'état mental qu'elles engagent (ce que proposait déjà Holton), mais également par le genre d'actions qu'elles impliquent, de même que par la manière dont s'accomplissent généralement ces actions.

Ainsi convient-il de remarquer²⁷ avec Stroud que pendant que l'agir akratique engage le plus souvent son agent à *accomplir* une action qu'il ou elle juge préférable de *ne pas* accomplir, l'agir qui témoigne de faiblesse de la volonté engage plutôt son agent à *ne pas accomplir* une action qu'il ou elle *avait effectivement l'intention* d'accomplir. Pour l'exprimer en d'autres termes²⁸ : pendant que l'action akratique engage

²⁶ Sarah Stroud, « Is Procrastination Weakness of Will? », dans *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination* (New York : Oxford University Press, 2010), 51-67.

²⁷ Stroud, 57-8.

²⁸ Formalisée, où p signifie l'action accomplie (ou non) et q l'approbation (ou non) de cette action du fait d'un état mental de l'agent, cette remarque se clarifie : pendant que l'akrasie engage le plus souvent à p contra $\neg q$, la faiblesse de la volonté engage à $\neg p$ contra q .

Distinguer akrasie et faiblesse de la volonté.
Quelques points de repère tirés d'Holton et de Mele

généralement l'accomplissement d'une action rejetée par l'agent qui l'accomplit, l'action qui témoigne de faiblesse de la volonté engage plutôt l'échec à accomplir une action approuvée par l'agent qui ne l'accomplit pas. En reprenant le cas de figure déplié plus haut, il serait donc possible de défendre avec Stroud qu'en ce que je m'y engage à l'omission, que je *ne mets pas* mon masque alors que j'avais formulé l'intention de le mettre, je parais faire preuve de faiblesse de la volonté²⁹ – ou, du moins, que mon inaction coïncide avec le genre d'inaction dont procède habituellement la faiblesse de la volonté.

Autre disparité d'intérêt entre *akrasie* et faiblesse de la volonté : là où l'agir akratique se révèle foncièrement synchronique³⁰, la faiblesse de la volonté apparaît plutôt diachronique. L'idée, ici, étant de remarquer que pendant que l'*akrasie* opère généralement dans un même moment – le jugement de l'agent étant contemporain, voire simultané, à son agir – la faiblesse de la volonté se « constitue d'une séquence étendue dans le temps, séquence qui implique la tentative de projection d'une agentivité dans l'avenir par le biais de la formation d'intentions dirigées vers le futur³¹ ». Cruciales pour la faiblesse de la volonté parce que l'intention fait office d'antécédent³² à l'action, les considérations temporelles ne se révéleraient donc « qu'accessoires à la possibilité de l'*akrasie*³³ », point de divergence additionnel entre l'un et l'autre phénomènes.

De ces quelques remarques, il semble qu'on puisse conclure que la distinction sur laquelle s'érige le propos d'Holton paraît tout à fait pertinente ; du moins, de prime abord. Qu'on adhère ou non à l'idée que c'est la révision déraisonnable des intentions, et non la contradiction d'un meilleur jugement qui coïncide avec la

²⁹ En le modifiant quelque peu, force est de remarquer qu'il s'avère aussi possible d'aménager une place à l'*akrasie* au sein de ce cas de figure. Ainsi, consciente des restrictions sanitaires, j'aurais pu juger que le meilleur plan d'action était de *ne pas* rejoindre mon amie; en la rejoignant quand même, mon agir coïnciderait avec ce que Stroud retient des cas paradigmatiques d'*akrasie*.

³⁰ Stroud, « Is Procrastination Weakness of Will? », 58.

³¹ Stroud, 62.

³² Stroud argumente à cet effet qu'un agent instantané (c'est-à-dire, un agent qui ne vivrait qu'un seul instant, conscient de son destin) ne pourrait faire preuve de faiblesse de la volonté, mais pourrait certainement agir de manière akratique. Stroud, 58 et 62.

³³ Stroud, 58. Traduction libre.

compréhension ordinaire de la faiblesse de la volonté, il convient ainsi de reconnaître que les deux phénomènes discutés par Holton (l'*akrasie* et la faiblesse de la volonté, au sens étroit de cette dernière locution) accusent des différences assez marquées pour qu'il puisse être utile de les distinguer dans la théorie.

3. Pour une compréhension ordinaire de l'agir incontinent

J'ai déjà indiqué qu'un peu plus d'une décennie après la parution de l'article d'Holton, Alfred Mele en reprend le propos liminaire, se proposant de répondre à l'affirmation selon laquelle la faiblesse de la volonté serait mieux saisie en termes d'intentions que de meilleurs jugements pour un individu lambda. À mots couverts³⁴, Mele dénoncera ainsi le manque d'assises de la prémisse d'Holton, confiant de pouvoir prouver à l'aide d'études empiriques que ce n'est pas la théorie d'Holton, mais bien la sienne (une théorie qui se réclame de l'articulation traditionnelle de l'*akrasie*) qui s'arrime le mieux³⁵ à ce qu'on entend d'ordinaire par « faiblesse de la volonté ».

3. 1. Ce que tendent à prouver les résultats des études de Mele

Par le biais de quatre études conduites au sein de la population universitaire³⁶ de la Florida State University, études réalisées à l'aide de questionnaires³⁷ diversifiés, force est de constater avec Mele que le

³⁴ Alfred Mele, « Weakness of Will and Akrasia », *Philosophical Studies* 150, n° 3 (2010) : 391. Plus loin, Mele qualifie d' « anecdotes » les preuves offertes par Holton pour asseoir son affirmation concernant la compréhension ordinaire du phénomène qui l'occupe. Mele, 395.

³⁵ « *How well does [my] view fare in the sphere of weakness of will? Considerably better than Holton's account. That is the thesis of this article.* » Mele, 391-2.

³⁶ Il est à noter qu'en sélectionnant, pour ses études de la compréhension ordinaire de l'incontinence, des étudiant·e·s universitaires, l'entreprise de Mele accuse une méthodologie disputable – point de vulnérabilité à son enquête qui saurait sans doute justifier une remise en question de ses résultats. À cet effet, bien que Mele précise que les étudiant·e·s qu'il questionne n'étudient pas ni n'ont étudié auparavant le problème de la faiblesse de la volonté, il semble possible de conjecturer qu'en tant qu'étudiant·e·s universitaires, ils et elles possèdent très probablement certains outils conceptuels que pourrait ne pas posséder un individu lambda.

³⁷ Pendant que la première étude conduite par Mele présentait ses sujets avec une seule question à développement, la deuxième leur offrait plutôt une question à choix multiples. La troisième étude, quant à elle, offrait à ses sujets un cas de figure qu'ils et

portrait de la compréhension ordinaire de la faiblesse de la volonté s'avère, sur le terrain, bien différent de celui que défendait Holton. À l'avenant, et bien que ce soit la locution « faiblesse de la volonté » qui figure sur les questionnaires conçus par Mele, la majorité des répondant·e·s paraît concevoir le phénomène comme engageant les croyances et les connaissances de l'agent concerné, de même que son meilleur jugement, plutôt que comme engageant ses intentions ou la révision de ses intentions. Contra Holton, Mele est donc en mesure de défendre que la compréhension ordinaire de la faiblesse de la volonté s'articule de la même manière que le problème traditionnel de l'*akrasie* ; que la compréhension ordinaire de la faiblesse de la volonté engage, donc, le meilleur jugement de l'agent plutôt qu'une de ses intentions.

S'il convient de noter que, pour Mele, la distinction³⁸ entre *akrasie* et faiblesse de la volonté paraît tenir davantage de l'usage que de la théorie, il semble que pour la compréhension ordinaire cette distinction s'efface tout de même. De fait, l'appréhension naïve de la faiblesse de la volonté, parce qu'elle emprunterait au langage des jugements et des croyances (c'est, du moins, ce que démontre le résultat des études conduites par l'auteur), gagnerait à être reconduite à ce qu'en ont théorisé les philosophes de l'action depuis Davidson – et ce, bien que Mele, à la manière d'Holton avant lui, concède que certains cas de faiblesse de la volonté peuvent ne pas engager l'idée d'un agir contraire³⁹ à un meilleur jugement.

elles devaient évaluer sur une échelle de mesure eu égard à la question de la faiblesse de la volonté. Enfin, la quatrième et dernière étude reprenait le cas de figure présenté par la troisième, mais n'offrait à ses sujets qu'un choix entre le « oui » et le « non ». Mele, 395 et suivantes.

³⁸ Mele indique ainsi en introduction que « *weakness of will* » est un terme parmi d'autres qui permet de traduire « *akrasia* ». Il précise en outre que, d'une discussion empruntant au grec les termes « *akrasia* » et « *enkrateria* » pour signaler le caractère traditionnel de ce qu'il y défend, il entend passer à l'anglais ordinaire pour déplier la théorie d'Holton. Mele, 391 et 392.

³⁹ Mele, 401.

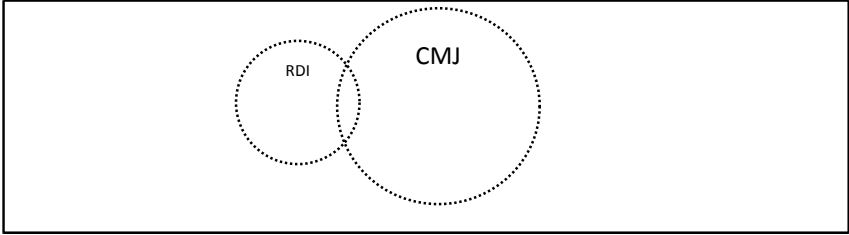


Figure 2. Conception ordinaire de la faiblesse de la volonté, selon Mele : bien qu'on puisse articuler ce phénomène en référant à la révision déraisonnable d'une intention (RDI), en égard aux études conduites par l'auteur c'est davantage en termes de contradiction d'un meilleur jugement (CMJ) qu'il se déploierait et, de fait, qu'on gagnerait à l'appréhender.

3. 2. Ce que tendent à prouver les résultats des études d'Holton et de May

À la lecture de Mele (2010), Holton se montre bon joueur : reconnaissant⁴⁰ n'avoir pas appuyé convenablement la prémisse de son article de 1999, il emprunte à Mele certains éléments méthodologiques⁴¹ pour proposer avec Joshua May ses propres études empiriques de la compréhension ordinaire du phénomène qui l'intéresse. Holton entend ainsi mettre à l'épreuve la conclusion qu'offrait plus tôt Mele, conclusion qu'il résume en termes disjonctifs⁴² : pour Mele, un agent ferait preuve de faiblesse de la volonté en agissant contrairement à son meilleur jugement *ou* en agissant contrairement à une de ses intentions. Force est de constater que cette articulation du phénomène identifie ce qu'Holton dissociait plus tôt : pendant que la faiblesse de la volonté devait, pour lui, être dissociée du meilleur jugement (et donc de l'*akrasie*, au sens traditionnel du

⁴⁰ Richard Holton et Joshua May, « What in the World is Weakness of Will? », *Philosophical Studies* 157, n° 3 (2012) : 342.

⁴¹ Comme Mele, Holton entend aussi rendre compte de la compréhension ordinaire du phénomène en questionnant des étudiants et des universitaires.

⁴² Holton et May, 342. Holton ne précise toutefois pas s'il faut saisir cette disjonction comme inclusive ou exclusive, Mele reconnaissant pourtant la possibilité d'une conjugaison entre les deux termes.

terme), avec Mele elle s'y assimilerait et serait donc à concevoir comme une espèce⁴³ de l'*akrasie*.

Rapportant d'abord le résultat des études de Mele, Holton fait valoir une série de critiques⁴⁴ à leur égard, critiques par le biais desquelles il justifie sa conduite d'une investigation supplémentaire dont il présente les résultats au sein de la deuxième moitié de son article. C'est la conclusion que tireront Holton et May de ces résultats⁴⁵ qui m'intéresse ici.

Aussi Holton remarque-t-il que si les résultats de sa première étude pouvaient certainement suppléer à l'argumentation de Mele (les réponses des participant·e·s de cette étude se révélant assez partagées pour qu'on puisse conjecturer avec Mele une articulation disjonctive de la faiblesse de la volonté pour la compréhension ordinaire), un examen plus attentif de ces résultats semble indiquer que « quelque chose de plus complexe est à l'œuvre⁴⁶ ». Ainsi, pendant que les participant·e·s de l'étude tendent à ne pas admettre qu'une action engage son agent à la faiblesse de la volonté si *aucune* des infractions qu'étudie Holton (la violation d'un meilleur jugement, de même que la violation d'une intention) n'est présente, ils et elles ne semblent admettre cet engagement à la faiblesse de la volonté avec conviction⁴⁷ que lorsque l'action qui leur est proposée présente *les deux types d'infractions*. De cette observation, Holton tire la conclusion suivante :

⁴³ Holton écrit en fait que, selon son interprétation de Mele (2010), l'akrasie est à considérer comme un genre auquel appartiendrait deux espèces, espèces qu'il reconduit à l'agir contraire à un meilleur jugement (ce qu'il entendait par « akrasie » en 1999) et à l'agir contraire à une intention (ce qu'il entendait par « faiblesse de la volonté », également en 1999). Holton et May, 344.

⁴⁴ C'est la première de ces critiques qui me semble la plus forte : parce que la compétence de l'individu lambda qui intéresse habituellement la théorie concerne ses capacités de discernement et de reconnaissance des notions ordinaires (et donc la manière dont il applique ces notions ordinaires), Mele aurait gagné à aménager ses deux premières études autour de ces capacités (ce qu'entend bien faire Holton) plutôt que de s'y fier à l'intellection, par un individu lambda, des principes gouvernant ces notions – intellection qui, pour Holton, devrait être réservée aux théoricien·ne·s. Holton et May, 345.

⁴⁵ Le lectorat intéressé par le détail de ces résultats, de même que par le format des questionnaires utilisés par Holton et May, peut consulter l'article ici cité. Holton et May, 347 et les suivantes.

⁴⁶ Holton et May, 350.

⁴⁷ Holton et May, 350-1.

contre ce que tentaient de faire valoir les deux théoriciens, il semblerait qu'aucune des deux infractions étudiées ne soit suffisante à l'application confiante du concept de faiblesse de la volonté; plutôt, elles joueraient « des rôles contributoires à l'application de ce concept⁴⁸ ».

Corroborée par le résultat des deux autres études conduites par Holton et May, cette première conclusion annonce déjà la refonte du concept que défendront les auteurs en fin d'article : plutôt que d'articuler la compréhension ordinaire de la faiblesse de la volonté selon des conditions qui lui seraient nécessaires et suffisantes, on gagnerait à l'aménager « par grappes⁴⁹ ». La révision des intentions, comme la contradiction du meilleur jugement, concourraient donc chacune à leur manière à la compréhension que pourrait avoir l'individu lambda de ce phénomène qu'Holton concevait, quelque dix années plus tôt, comme pouvant être reconduit à un seul de ces termes. La faiblesse de la volonté semblerait donc plus flagrante (ou, du moins, plus facilement reconnaissable comme telle) lorsqu'à la révision déraisonnable d'une intention s'ajouterait la contradiction d'un meilleur jugement ; une idée qu'avait déjà fait valoir⁵⁰ Mele, sans s'y attarder plus longuement, dans son article de 2010.

Ce que Mele n'avait toutefois pas anticipé, et qu'Holton conçoit également comme contributoire (encore une fois, dans une certaine mesure) à l'application du concept qui l'intéresse, c'est la transgression normative – caractéristique qui serait à rattacher à la valence de l'action accomplie. L'idée est notamment supportée par le résultat de la troisième étude que conduit Holton : devant déterminer si un agent fait preuve, ou non, de faiblesse de la volonté, le jugement de l'individu lambda serait affecté par des considérations normatives ou évaluatives. Ce faisant, cet individu serait plus enclin à considérer qu'un agent fait preuve de faiblesse de la volonté si l'action qu'il accomplit s'inscrit à l'encontre⁵¹ d'une norme, de même que si cette

⁴⁸ Holton et May, 351.

⁴⁹ L'expression se traduit difficilement. Holton discute en fait d'un « *prototype or cluster concept* » à l'application duquel plusieurs éléments seraient contributoires, éléments qui devraient être présentés ensemble, voire conjugués, pour une meilleure application (c'est-à-dire, une application plus confiante) de ce concept. Holton et May, 357.

⁵⁰ Mele, « Weakness of will and akrasia », 401.

⁵¹ En ce qu'il est possible d'y conjuguer la révision déraisonnable d'une intention à la contradiction d'un meilleur jugement, en plus d'y voir à l'œuvre la transgression d'une

Distinguer akrasie et faiblesse de la volonté.
Quelques points de repère tirés d'Holton et de Mele

action qu'il ou elle accomplit participe du genre d'action qu'une personne ordinaire « considérerait mauvaise, sans qu'elle soit pour autant moralement mauvaise⁵² ».

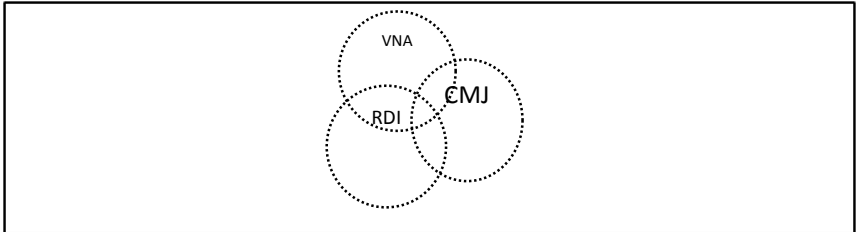


Figure 3. Conception ordinaire de la faiblesse de la volonté, selon Holton et May. Contribueraient à cette compréhension et la contradiction d'un meilleur jugement (CMJ) et la révision déraisonnable d'une intention (RDI). La valence normative de l'action accomplie (VNA) semble également se conjuguer à ces deux états de fait pour une application plus confiante du concept par l'individu lambda.

Cet ajout à la conclusion d'Holton est intéressant lorsqu'on sait que le problème de la faiblesse de la volonté (comme celui de l'*akrasie*, d'ailleurs) est habituellement considéré à la première personne, soit du point de vue de l'agent et eu égard, dans la mesure du possible *uniquement*, à la disparité entre ses états mentaux et l'action qu'il accomplit. Est-ce à dire que la théorie arrive à se baliser de la sorte, mais que la conception ordinaire y échoue ?

4. Refonte du problème. Évaluer la portée des conclusions d'Holton

Aux conceptions défendues par Holton (1999) et Mele (2010), ainsi faudrait-il préférer une conception « par grappes » de la faiblesse de la volonté telle qu'elle se présente à la compréhension ordinaire ; y

certaine norme (en ne couvrant pas mon visage dans la situation décrite, je ne respecte pas les consignes de santé publique), le cas de figure filé tout au long de cet article semble correspondre au genre de cas qui, pour Holton, permettrait l'application la plus confiante du concept ordinaire de la faiblesse de la volonté.

⁵² Holton et May, 356.

seraient contributives non seulement la révision déraisonnable d'une intention (ce qu'Holton entendait par « faiblesse de la volonté ») et la contradiction d'un meilleur jugement (ce qu'Holton entendait par « *akrasie* »), mais également une transgression normative ; c'est donc dire, ici, qu'*akrasie* et faiblesse de la volonté (au sens étroit de ces deux locutions) gagneraient à être conjuguées pour une meilleure application du concept qui m'intéresse.

S'il défend l'intérêt⁵³ de cette conclusion pour une clarification sémantique du problème, Holton n'insiste pas sur les autres implications qu'elle pourrait avoir. À cet effet, j'aimerais proposer que cette conclusion, à condition bien sûr qu'on la considère valide⁵⁴, permet de nouvelles considérations eu égard à la distinction soulevée par Holton (1999) entre *akrasie* et faiblesse de la volonté, considérations qui pourraient en venir à engager sa remise en question. De fait, acceptant avec un philosophe comme Ludwig Wittgenstein que l'emploi des mots nous renseigne⁵⁵ sur ce qu'ils signifient, il semble qu'on puisse prêter à l'enquête d'Holton une portée plus grande que celle dont il ne témoigne qu'en quelques lignes en fin d'article. Certes, il s'agissait d'investiguer la compréhension ordinaire de la faiblesse de la volonté, et non la manière dont le phénomène s'articule en théorie. Force est de remarquer, cependant, que si, comme en a rendu compte Holton, la compréhension ordinaire ne parvient pas à éviter les considérations normatives, peut-être que la théorie n'y parvient pas non plus – ou, du moins, pas autant qu'elle ne voudrait le croire.

J'aimerais ainsi commencer par faire remarquer qu'au sein du premier article d'Holton ici examiné, il n'est pas clair s'il faut comprendre l'*akrasie* et la faiblesse de la volonté comme deux phénomènes divergents⁵⁶ (quoique conjugables) ou comme deux interprétations divergentes (mais également conjugables) d'un même

⁵³ Holton et May, 357.

⁵⁴ À savoir, si elle peut être considérée comme réellement représentative de la compréhension ordinaire de l'agir incontinent et ce, malgré les problèmes méthodologiques soulevés aux notes trente-six (36) et quarante-et-un (41).

⁵⁵ Ludwig Wittgenstein, *Philosophical Investigations* (Oxford : Blackwell Publishers, 1958), §182 et §340, pour ne citer que ceux-là.

⁵⁶ Ce que tend à prouver la dernière partie de cet article, Holton s'y exprimant en termes de « cas d'*akrasie* » et de « cas de faiblesse de la volonté ». Holton, « Intention and Weakness of Will », 251 et les suivantes.

phénomène⁵⁷ : Holton se réclamant d'un certain vague quant à la théorie qu'il déploie, la chose n'est jamais concrètement adressée.

À concevoir la différence entre l'*akrasie* et la faiblesse de la volonté comme purement interprétative, il me semble voir poindre la possibilité de se questionner quant au rapport entre l'intention et le meilleur jugement : à condition qu'on puisse rapprocher l'un et l'autre état, le phénomène (qu'on pourrait alors adresser en termes plus généraux, comme « incontinence » ou « désaccord de l'agentivité ») pourrait être considéré comme le même ; simplement, il s'interpréterait de manière différente.

Je n'insisterai pas sur cette idée, ni ne tenterai de reconduire⁵⁸ le jugement à l'intention – une entreprise beaucoup trop ambitieuse et pour laquelle il m'aurait fallu emprunter à bien d'autres théoriciens ne s. Simplement, j'aimerais faire valoir deux arguments tirés d'Holton (1999) qui pourraient suppléer à cette thèse (de l'*akrasie* et la faiblesse de la volonté comme interprétations d'un même phénomène) ; je m'inspirai pour le troisième (sans doute plus faible, mais probablement digne de mention) de Sarah Stroud. L'idée étant ici de proposer, par-delà la disparité entre intention et meilleur jugement, la possibilité d'une direction d'interprétation du phénomène : eu égard à l'agent, dans le cas de la faiblesse de la volonté, et eu égard à l'action qu'il accomplit, dans le cas de l'*akrasie*.

4. 1. Deux directions interprétatives. L'agent, l'action.

C'est par sa discussion du stigmaté de la faiblesse de la volonté qu'Holton me sera d'abord d'intérêt. Ainsi l'auteur fait-il remarquer que pendant que l'agent qui témoigne de faiblesse de la volonté voit sa faute lui être imputée et son agir l'ouvrir à la réprimande⁵⁹, l'agent

⁵⁷ Ce que tend à prouver les premières pages de cet article, Holton s'y exprimant en termes de « caractérisation » et d'« analyses ». Holton, 251-2.

⁵⁸ L'entreprise est tentée par Mele en 1987. Alfred Mele, « Akratic Action. Causes, Reasons, Intentions », dans *Irrationality. An Essay on Akrasia, Self-Deception, and Self-Control* (New York : Oxford University Press, 1987), 34 et les suivantes.

⁵⁹ Holton, « Intention and Weakness of Will », 253-4.

akratique ne semble pas sujet au même genre de reproche⁶⁰. L'échec à agir du fait d'intentions, parce qu'il implique les capacités de planification et d'organisation de son agent, semblerait dès lors plus propice à être critiqué que la « simple » contradiction d'un meilleur jugement et ce, même si la situation⁶¹ considérée reste la même.

Cette remarque se complète par une deuxième, qu'Holton dépile plus loin⁶² : eu égard à la manière traditionnelle de formuler le problème de l'*akrasie*, la question de l'agir de l'agent (c'est-à-dire, si cet agent peut être considéré comme faisant preuve d'*akrasie*) semble en être une descriptive plutôt que normative. Ainsi suffirait-il de comparer l'action de l'agent à son meilleur jugement pour déterminer s'il se montre effectivement akratique. Or, pour ce que propose Holton, la question se complique et, de fait, s'avère plus normative que descriptive : l'agent sera considéré faible de la volonté selon la nature de son intention et en regard de si un agent rationnel aurait effectivement agi du fait d'une telle intention – évaluation s'opérant dans un cadre moral et/ou éthique, cadre qui définit ce qui est (et ce qui n'est pas) raisonnable d'accomplir.

À ces deux considérations peut s'en ajouter une troisième, ayant plutôt trait à l'utilisation⁶³ qui est faite des deux locutions mentionnées. De fait, s'il est possible d'exprimer l'*akrasie* dans l'action qui la confirme (on parlerait alors d'« action akratique »), il s'avère beaucoup moins aisé d'exprimer qu'une action témoigne de « faiblesse de la volonté ». Parce que la locution implique déjà la volonté de son agent, le phénomène auquel il se rattache ne peut que difficilement se baliser autour de l'action ; la faiblesse de la volonté, manifestement, s'articule autour de l'agent qui en témoigne. Cette dernière remarque est rudimentaire, et sans doute plus faible que les

⁶⁰ L'idée gagne en intérêt lorsqu'on admet qu'il puisse y avoir une incidence du syntagme sur l'interprétation qui en est faite, « *weakness* » se révélant beaucoup plus connoté qu'un terme comme « *akrasie* » ou même qu'« incontinence ».

⁶¹ Pour appuyer son idée, Holton reprend effectivement le même cas de figure : un ami formule l'intention de devenir végétarien pour le Nouvel An, ou croit que le meilleur plan d'action serait de devenir végétarien pour le Nouvel An.

⁶² Holton, 260.

⁶³ J'inspire cette remarque de l'article de Stroud cité plus haut. L'autrice y fait remarquer une disparité entre la manière dont s'exprime la procrastination et celle dont s'exprime l'incontinence (qu'on l'articule comme de la faiblesse de la volonté ou comme de l'*akrasie*). Stroud, 57.

deux premières ; cela dit, elle me semble pouvoir rejoindre les deux autres en ce qu'elle tend à montrer que l'angle de discussion des deux interprétations pourrait avoir une incidence sur la manière dont la théorie les appréhende.

5. Conclusion.

Empruntant à Holton (1999, 2012) et à Mele (2010), j'ai disputé ici le potentiel explicatif d'une distinction entre *akrasie* et faiblesse de la volonté pour une théorie de l'agir incontinent. En m'appuyant sur les résultats des études conduites par ces deux auteurs eu égard à la compréhension ordinaire de cet agir, j'ai tenté une remise en question de la distinction soulevée plus tôt ; l'idée étant surtout de défendre que, parce qu'elle admet certains glissements et qu'il n'est pas aisé de l'appréhender (du moins chez Holton) avec certitude, cette distinction gagnerait à être clarifiée.

Bibliographie

- Anscombe, Gertrude Elizabeth Margaret. *Intention* (2^e éd.). Cambridge : Harvard University Press, 2000.
- Davidson, Donald. « How Is Weakness of the Will Possible? ». Dans *Essays on Actions and Events*, 21-42. Oxford : Clarendon Press, 1970.
- Davidson, Donald. « Intending ». Dans *Essays on Actions and Events*, 83-102. Oxford : Clarendon Press, 1978.
- Holton, Richard. « Intention and Weakness of Will ». *Journal of Philosophy* 96, n° 5 (1990) : 241-262.
- Holton, Richard. « How is Strength of Will Possible? ». Dans *Weakness of Will and Practical Irrationality*, sous la direction de S. Stroud et C. Tappolet, 39-67. Oxford : Clarendon Press, 2003.
- Holton, Richard et May, Joshua. « What in the world is weakness of will? ». *Philosophical Studies* 157, n° 3 (2012) : 341-360.
- Mele, Alfred. « Akkratic Action. Causes, Reasons, Intentions ». Dans *Irrationality. An Essay on Akkrasia, Self-Deception, and Self-Control*, 31-49. New York : Oxford University Press, 1987.

- Mele, Alfred. «Weakness of Will and Akrasia». *Philosophical Studies* 150, n° 3 (2010) : 391-404.
- Pears, David. «How Easy is Akrasia». *Philosophia* 11, n° 1-2 (1982) : 33-50.
- Stroud, Sarah. «Is Procrastination Weakness of Will? ». Dans *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, 51-67. New York : Oxford University Press, 2010.
- Wittgenstein, Ludwig. *Philosophical Investigations*. Oxford : Blackwell Publishers, 1958.